

# Annonces classées

## ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez nos annonces et notre plateforme de dématérialisation

**www.centreofficielles.com**  
Membre du réseau

**francemarchés.com**  
Le plus grand marché public de France.  
www.francemarchés.com

Renseignements au **0 826 09 01 02**  
(0,15 € TTC la minute)

Par arrêté du Préfet, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de la Corrèze et par arrêté ministériel du 18 décembre 2015 au tarif de 4,12 € hors taxes la ligne.

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

AVIS RECTIFICATIF DE L'ANNONCE N° 050578  
PARUE LE MERCREDI 20 AVRIL 2016

**Nom et adresse officiels de la personne publique :** MAIRIE DE MONTAIGNAC-SAINT-HIPPOLYTE, mairie, 1, place de la Mairie, 19300 Montaignac-Saint-Hippolyte, tél. 05.55.27.61.42.

**Objet du marché :** rénovation thermique et acoustique des salles de l'école.

**Procédure :** adaptée ouverte.

**Date limite de réception des offres :** 9 mai 2016 à 17 heures.

**Il y avait lieu de lire que la plateforme de dématérialisation était :** <http://www.centreofficielles.com>

053774

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE DE BRIVE, mairie de Brive, place Jean-Charbonnel, BP 80433, 19312 Brive cedex, tél. 05.55.92.39.39, fax 05.55.18.16.99, profil acheteur : <https://marchespublicsbrive.omnikles.com>

2. **Objet du marché :** maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en conformité du foyer habitat jeunes de Brive.

L'avis implique un marché.

**Type de procédure :** procédure adaptée, article 27 du décret relatif aux marchés publics.

3. **Caractéristiques principales :** maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en conformité du foyer habitat jeunes de Brive.

**Enveloppe financière affectée aux travaux de bâtiments HT :** 500.000 €.

L'équipe sera composée à minima d'un architecte, de bureaux d'études présentant les compétences structures, fluides, SSI, d'un économiste de la construction et d'un OPC.

**Forme du marché :** à tranches.

Les prestations font l'objet de deux tranches définies comme suit :

- tranche ferme : mise en conformité des sorties de secours et réfection des toitures terrasses ;
- tranche optionnelle 1 : mise en conformité du système de désenfumage, des réseaux électriques, de l'accessibilité des personnes handicapées, du SSI.

**Missions :**

- tranche ferme :
  - phase n° 1 : diagnostic ;
  - phase n° 2 : avant-projet sommaire ;
  - phase n° 3 : avant-projet définitif ;
  - phase n° 4 : études de projet ;
  - phase n° 5 : assistance pour la passation des contrats de travaux ;
  - phase n° 6 : études d'exécution ;
  - phase n° 7 : direction de l'exécution du contrat de travaux ;
  - phase n° 8 : assistance lors des opérations de réception ;
- Avec les éléments de mission complémentaires ci-dessous :
  - ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (OPC) ;
  - système de sécurité incendie (SSI).
- tranche optionnelle 1 :
  - phase n° 1 : diagnostic ;
  - phase n° 2 : avant-projet sommaire ;
  - phase n° 3 : avant-projet définitif ;
  - phase n° 4 : études de projet ;
  - phase n° 5 : assistance pour la passation des contrats de travaux ;
  - phase n° 6 : études d'exécution ;
  - phase n° 7 : direction de l'exécution du contrat de travaux ;
  - phase n° 8 : assistance lors des opérations de réception ;
- Avec les éléments de mission complémentaires ci-dessous :
  - ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (OPC) ;
  - système de sécurité incendie (SSI).
- Avec les éléments de mission complémentaires ci-dessous :
  - mission OPC ;
  - mission SSI ;
  - rédaction et dépôt de la déclaration ICPE.

4. **Allotissement :**

**Prestations divisées en lots :** non.

5. **Variantes :** les variantes ne sont pas autorisées.

6. **Durée du marché ou délai d'exécution :**

**Délai d'exécution :** trente-deux (32) mois compris l'année de parfait achèvement.

7. **Conditions relatives au marché :**

**Cautionnement et garanties exigés :** sans objet.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** sur fonds propres.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** pas de forme imposée.

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

8. **Conditions de participation :**

**Critères de sélections des candidatures :** capacités professionnelles, techniques et financières.

9. **Justifications à produire par le candidat :**

- imprimé « déclaration du candidat » rempli et signé (suivant modèles joints au DCE) : DC1, DC2 et DC6 ;
- l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 48 du décret marchés publics.
- références principales du candidat sur les trois dernières années pour des prestations identiques à celles de la présente consultation ;
- état des moyens (matériels-personnels) ;
- attestations d'assurance responsabilité civile ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- diplôme d'architecte.

10. **Critères d'attribution :**

- prix des prestations (pondération : 40 %) ;
- valeur technique des prestations (pondération : 40 %) ;
- performances en matière de protection de l'environnement (pondération : 20 %).

11. **Délai :**

**Date et heure limite de réception des offres :** le 17 mai 2016, à 17 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. **Autres renseignements :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** 16S0017.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels additionnels :** sans frais de reprographie.

**Renseignements complémentaires :** les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation des entreprises à l'adresse suivante : <https://marchespublics-brive.omnikles.com>

13. **Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 21 avril 2016.

14. **Adresses :**

**Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :** mairie de Brive, direction des équipements publics, ville de Brive et Communauté d'agglomération du bassin de Brive, place Jean-Charbonnel, BP 80433, 19312 Brive cedex, tél. 05.55.18.16.75, fax 05.55.18.16.78, téléchargement : <https://marchespublics-brive.omnikles.com>

**Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées :**

- mode de réception : envoi en recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé ;
- adresse postale : mairie de Brive, service des marchés, place Jean-Charbonnel, BP 80433, 19312 Brive cedex.

**Adresse de dépôt :** mairie de Brive, service des marchés, 14, rue Charles-Teyssier, 19100 Brive.

**Renseignements administratifs :** mairie de Brive, service des marchés, place Jean-Charbonnel, BP 80433, 19312 Brive cedex, tél. 05.55.18.15.60, fax 05.55.18.15.61.

**Renseignements techniques :** correspondant : M. GAUTIER, mairie de Brive Direction des équipements publics, ville de Brive et Communauté d'Agglomération du bassin de Brive, place Jean-Charbonnel, BP 80433, 19312 Brive cedex, tél. 05.55.18.16.76, fax 05.55.18.16.78, courriel : philippe.gautier@brive.fr

Pour le maire, l'adjoint délégué :  
Jean-Pierre VERNAT.

053370

## VIE DES SOCIÉTÉS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril 2016 à Souillac, a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** OPTIC LAMY.

**Siège social :** 12, rue Gambetta, 19100 Brive-la-Gaillarde.

**Objet :** optique, lunetterie, examen de la vue, vente de tous produits et accessoires optiques, vente et réparation de tout appareil auditif, de tout matériel et accessoire audio.

**Durée :** 50 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital :** 10.000 €.

**Gérance :** M. Alexandre LAMY, 5, rue d'Espagnac, 19100 Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

**Immatriculation :** au RCS de Brive.

**Pour avis.**

Le gérant.

053862

**SOCAMI CENTRE ATLANTIQUE**  
**Société coopérative de caution mutuelle à capital variable**  
**Siège social : 32, boulevard Carnot, 87000 Limoges**

## AVIS DE CONVOCATION

Mmes, MM. les Sociétaires de la SOCAMI Centre Atlantique sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 26 mai 2016, à 10 h 30, « La Pierre-Vue », 2, place de la Mairie, 17220 Saint-Rogatien, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport financier ;
- lecture du rapport du comité de contrôle ;
- lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes, sur l'exécution de sa mission et les conventions réglementées ;
- approbation des comptes de l'exercice 2015 et quitus aux administrateurs ;
- affectation des résultats ;
- ratification de l'apurement des engagements échus à la date de la clôture de l'exercice et de la constitution des provisions pour créances douteuses ;
- fixation du plafond des engagements à contracter pour l'exercice 2016 ;
- remboursement des contributions au fonds de garantie collective des sociétaires libérés de leur responsabilité ;
- mandat d'administrateur ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

La société adressera, à chaque sociétaire qui en fera la demande écrite, une formule de procuration.

Le conseil d'administration.

050440

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE

### AVIS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME INSERTION

Il est rappelé au public, qu'en exécution du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique une enquête est ouverte, depuis le 25 avril 2016 dans la commune de La Chapelle-Saint-Géraud en vue de la réalisation du projet suivant : déclaration d'utilité publique de la création d'un parking attenant au cimetière communal, commune de La Chapelle-Saint-Géraud.

Les pièces du dossier resteront déposées à la mairie de La Chapelle-Saint-Géraud jusqu'au mercredi 11 mai 2016 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux lieux et jours suivants : mairie de La-Chapelle-Saint-Géraud, les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 9 heures à 12 heures.

Ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur par Mme le Vice-président du tribunal administratif de Limoges :

- M. Jean-Marc CROIZET, ingénieur retraité de l'administration territoriale, commissaire enquêteur titulaire ;
- M. Marcel ESQUIEU, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur devra donner son avis à l'issue de l'enquête dans un délai maximum d'un (1) mois à partir du 11 mai 2016.

Pendant toute la durée de l'enquête, les intéressés auront la faculté, soit de consigner leurs observations sur l'utilité publique de l'opération sur un registre ouvert à cet effet, soit de les faire parvenir par lettre adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de La Chapelle-Saint-Géraud.

Il en est de même pour les observations qui seraient présentées par les chambres d'agriculture, les chambres de commerce et d'industrie territoriales et les chambres de métiers et de l'artisanat de région.

Le commissaire enquêteur titulaire (en cas d'empêchement son suppléant) recevra les observations du public sur ce projet aux lieux, jours et heures suivants :

- mairie de La-Chapelle-Saint-Géraud :
  - vendredi 29 avril 2016, de 9 heures à 12 heures ;
  - mercredi 4 mai 2016, de 9 heures à 12 heures ;
  - mercredi 11 mai 2016, de 9 heures à 12 heures.

À l'issue de l'enquête, les conclusions du commissaire enquêteur seront mises à la disposition du public à la préfecture (bureau DRCL 3) et à la mairie de La Chapelle-Saint-Géraud. Les personnes qui souhaiteraient en obtenir communication (consultation sur place ou délivrance de photocopie), en feront la demande au préfet (bureau DRCL 3).

Pour le préfet de la Corrèze,  
et par délégation,  
le chef de bureau : Armelle LE BRUN.

046808

COMMUNE D'USSEL-SAINT-DEZÉRY-LA TOURETTE

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que, par délibération du 23 mars 2016, le conseil municipal a prescrit une modification simplifiée n° 1 du Plan local d'urbanisme, relatif à la rectification d'une erreur matérielle et à la précision d'un terme technique dans une annexe « Glossaire de l'urbanisme ».

Par arrêté n° A20160414-103, en date du 14 avril 2016, le maire d'Ussel a ordonné l'ouverture d'une consultation du public. Le dossier de la modification simplifiée du PLU et un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, sera mis à la disposition du public durant un mois en mairie d'Ussel, du 10 mai 2016 au 10 juin 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (le mardi, jusqu'à 18 h 30).

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.

053215

## VENTES JUDICIAIRES DES AVOCATS

**Cabinet de la SELARL SOL - MARCHÉ - CAETANO**  
**Avocats**

**23, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive, tél. 05.55.17.00.41**

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE BIENS ET DROITS IMMOBILIERS  
sis commune de BEYNAT (Corrèze), rue de la Châtaine

**MISE A PRIX ..... 30.000 €**  
EN UN LOT

À l'audience des criées du tribunal de grande instance de Brive, au palais de justice de Brive (Corrèze), **le lundi 13 juin 2016, à 10 heures.**

À la requête de la BANQUE POPULAIRE PROVENCE ET CORSE, SA, immatriculée au registre du commerce de Marseille sous le n° SIREN 058.801.481, dont le siège social est 247, avenue du Prado, CS 90025, 13295 Marseille cedex 8, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège.

Ayant M° Philippe CAETANO, avocat membre de la SELARL SOL - MARCHÉ - CAETANO, 23, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive.

DÉSIGNATION

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens immobiliers dans un ensemble immobilier en copropriété, rue de la Châtaine et figurant au cadastre de la commune de Beynat de la manière suivante :

- section AY, n° 563, d'une contenance de 49 ca ;
- section AY, n° 568, d'une contenance de 11 a 89 ca ;
- section AY, n° 576, d'une contenance de 20 a 78 ca ;
- section AY, n° 578, d'une contenance de 1 a 40 ca ;
- section AY, n° 583, d'une contenance de 28 a 47 ca.

Le lot n° 85 consiste en un appartement au rez-de-chaussée du collectif 4, composé d'une entrée, un salon, une salle-à-manger, une cuisine, deux chambres avec placard, une salle de bains, un WC et une terrasse et les 33/1.000<sup>es</sup> de la propriété du sol et des parties communes.

Le lot n° 81 consiste en un cellier au sous-sol du collectif 4 et le 1/1.000<sup>es</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot n° 27 consiste en un parking au rez-de-chaussée et les 1/1.000<sup>es</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot n° 28 consiste en un parking situé au rez-de-chaussée et les 1/1.000<sup>es</sup> de la propriété du sol et des parties communes.

Chauffage au sol.

Le logement est occupé par une locataire bénéficiant d'un bail en date du 23 janvier 2015.

Une copie du procès-verbal de description détaillé des biens est annexée au cahier des conditions de vente.

VISITE

Visite des biens organisée par la SCP FAURE- DECEMME, huissiers de justice à Brive (Corrèze), le mercredi 25 mai 2016, à 14 heures et le vendredi 27 mai 2016, à 14 heures.

ENCHÈRES

Il est précisé que les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Brive.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente peut être consulté sans frais au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Brive.

FRAIS

Les frais de poursuites de vente seront payés en augmentation du prix.

Fait à Brive, le 20 avril 2016.

M° Philippe CAETANO.

**Pour tous renseignements :** s'adresser au cabinet de la SELARL SOL - MARCHÉ - CAETANO, ainsi qu'auprès de tous les avocats inscrits au barreau de Brive qui pourront être chargés d'enchérir.

053376

**Cabinet de la SELARL SOL - MARCHÉ - CAETANO**  
**Avocats**

**23, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive, tél. 05.55.17.00.41**

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION  
sis commune de BRIVE-LA-GAILLARDE, 58, rue Noël-Boudy

**MISE A PRIX ..... 29.000 €**

À l'audience des criées du tribunal de grande instance de Brive, au palais de justice de Brive (Corrèze), **le lundi 13 juin 2016, à 10 heures.**

À la requête du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme au capital de 1.331.400.718,80 €, dont le siège social est 19, rue des Capucines, 75001 Paris, et dont le numéro d'identification est le 542.029.848 RCS Paris.

Ayant M° Philippe CAETANO, avocat membre de la SELARL SOL - MARCHÉ - CAETANO, 23, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive.

DÉSIGNATION

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une maison d'habitation sise à Brive-la-Gaillarde, 58, rue Noël-Boudy, cadastrée section AT, n° 315, pour 3 a 8 ca, maison avec jardin attenant comprenant un rez-de-chaussée, un premier et deuxième étage. Garage au rez-de-chaussée avec une pièce à usage de salle d'eau et un WC.